MarchÃ© de l'art

Lâ€™ouverture sâ€™impose
Par : Idir AMMOUR. L'Expression (26-08-2007)

Lâ€™ouverture sâ€™impose

Par : Idir AMMOUR. L'Expression (26-08-2007)

Il est temps de bouger, car la pÃ©rennitÃ© de lâ€™art et de son marchÃ© dans notre pays en dÃ©pend.

Lâ€™anarchie de la diffusion de lâ€™art un peu partout dans des conditions qui manquent de professionnalisme et qui ne respectent pas les rÃ¨gles, confirme de faÃ§on insistante lâ€™importance cruciale de lâ€™existence dâ€™un vÃ©ritable marchÃ© de lâ€™art. La peinture et les arts plastiques en gÃ©nÃ©ral ne peuvent Ã©voluer sans marchÃ©.
Ce dernier doit Ãªtre rÃ©gulÃ© par les normes et les lois correspondant Ã celles adoptÃ©es dans les galeries et les compagnies des pays prospÃ¨res artistiquement. Et pour mettre fin Ã ce bricolage et permettre Ã©galement de rÃ©guler une situation en pleine Â«mutationÂ», marquÃ©e par la multiplication de galeries dâ€™art oÃ¹ lâ€™oeuvre du dÃ©butant se vend au prix de celle du maÃ®tre. Â«La premiÃ¨re vente aux enchÃ¨res officielle sera organisÃ©e au cours du premier trimestre 2008 Ã AlgerÂ», a prÃ©cisÃ© le secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de lâ€™Unac en marge de la 3e Ã©dition du Salon mÃ©diterranÃ©en des arts plastiques qui sâ€™est dÃ©roulÃ© Ã Oran.
Â«Lâ€™institutionnalisation du marchÃ© de lâ€™art en AlgÃ©rie donnera lieu Ã la cotation rÃ©elle, par des experts en la matiÃ¨re et des artistes, en fonction de leur niveau et de la qualitÃ© de leurs oeuvresÂ», a soulignÃ© M.Aroussi. Il fera savoir, Ã ce titre, quâ€™Â«un inventaire sera dressÃ© chaque annÃ©e dans un catalogue destinÃ© aux amateurs et collectionneurs intÃ©ressÃ©s par lâ€™acquisition dâ€™une toile ou autre objet dâ€™artÂ». Outre la capitale, Alger, la possibilitÃ© de dÃ©placement du lieu de la vente aux enchÃ¨res vers dâ€™autres pÃ´les culturels, tels ceux dâ€™Oran, Constantine et Biskra, est Ã©galement envisagÃ©e, a signalÃ© le responsable de lâ€™Unac. M.Aroussi a annoncÃ©, en outre, que, Â«lors de lâ€™Ã©dition prochaine, de nouvelles publications sur lâ€™histoire et les grands noms des arts plastiques verront le jour, elles offriront aux lecteurs un panorama authentique de lâ€™art algÃ©rienÂ».
Ce contrÃ´le pourrait Ãªtre bÃ©nÃ©fique pour la protection du patrimoine artistique national, si et seulement les dispositions rÃ©glementaires prises Ã lâ€™avenir, Ã©taient souples, claires et transparentes.
Les professionnels reprochent au ministÃ¨re de la Culture son manque dâ€™implication et lâ€™ambiguÃ¯tÃ© de ses dispositions concernant lâ€™art et son marchÃ©. Il est temps de bouger, car la pÃ©rennitÃ© de lâ€™art et de son marchÃ© dans notre pays en dÃ©pend.
A bon entendeur!

Idir AMMOUR

Posté par : alger-culture, le August 26 2007 19:44:57